

DT 19
1989

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET
DES FORETS

QUELQUES CARACTERISTIQUES DES MENAGES
AGRICULTEURS-ELEVEURS

Par

Mr. Serge RWAMASIRABO
Mme. Hyacinthe FABIOLA
Mr. Aloys MUNYANGAJU

Presenté Lors Du Seminaire Sur Les Contraintes De L'Agriculture Rwandaise et
Leurs Implications Dans La Formation Des Politiques Agricoles Au Rwanda

Centre IWACU, Du 18 au 19 Avril, 1989

Séance 3: Quelques Caractéristiques des Agriculteurs-Eleveurs: Cas de la Chèvre.

I - Introduction

Le Rwanda, pays densément peuplé, connaît actuellement des problèmes d'auto-suffisance alimentaire. Les deux causes majeures semblent être de deux ordres:

- l'exiguité des terres
- le niveau assez bas de technologie.

Dans son effort d'augmenter la production agricole, de satisfaire les besoins alimentaires de la population, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, dans son programme annuel 89, visera comme objectif pour chaque ménage agricole, d'avoir au moins un type d'élevage sur l'exploitation. D'après les enquêtes menées par l'ancien service des enquêtes et des statistiques agricoles, 73% des ménages agricoles possèdent au moins un type d'élevage à l'heure actuelle.

II -1 - La Raison de l'Etude

L'objectif de ce document est de caractériser d'avantage les ménages agriculteurs-éleveurs afin de saisir, dans le cadre de la planification, le rôle de l'élevage dans le processus de développement socio-économique du pays.

Seul le caprin fera l'objet de cette étude. La raison en est que d'après les résultats de l'enquête nationale agricole, 56,2% des ménages agricoles possèdent des caprins avec une moyenne de 3,1 têtes par ménage. Ceci représente des ressources disponibles mais dont la finalité n'est pas tellement claire et suffisamment définie.

Jusqu'à nos jours, il est difficile d'étendre la relation entre le fait d'avoir le caprin sur l'exploitation et l'amélioration de la qualité nutritionnelle des populations. L'accumulation du capital semble être la thèse la plus plausible surtout pour les occasions particulières telles le mariage, les frais scolaires ou même le symbole du bien être dans la communauté.

Parmi les différentes alternatives de l'augmentation du revenu du paysan, l'amélioration du caprin pourrait figurer parmi les grandes priorités du département de l'élevage.

II - 2 Distribution du Cheptel au Rwanda

Le Tableau 1 nous présente la distribution du cheptel à travers les différents préfetures. Pour ce qui est de bovins on les trouve plus particulièrement dans le sud du pays (Gikongoro, Butare, Gitarama et Kigali). A Gisenyi, malgré que le pourcentage des exploitations avec bovins égale la

moyenne nationale, on y trouve le plus grande nombre des bêtes par ménage.

Pour ce qui est des caprins, on trouve une moyenne de 56% des exploitations avec ces bêtes. Le plus fort pourcentage se trouvent à Kibungo (71,5%) et le plus faible à Ruhengeri (42,4%). Quelques mouvements d'exportation temporaire ont été notées à Kibuye et Cyangugu.

Pour les ovins, c'est à Ruhengeri où on trouve le plus grand pourcentage des éleveurs (54,9%), et à Kibungo, le plus petit (3,7%). La distribution des ménages avec ovins est très hétérogène, les ovins étant plus concentrés au nord du pays (Ruhengeri, Byumba, 28,3% et Gisenyi, 22,7%).

Quant au porcins, ils sont beaucoup plus concentrés au sud du pays (Gikongoro, 44,3% et Butare, 35,6%).

De ce qui concerne l'élevage tous confondu, la distribution à travers le pays semble assez uniforme. On peut conclure, donc, qu'une étude plus approfondie pourrait déterminer sous quelle différentes conditions l'élevage au Rwanda serait économiquement rentable .

Tableau 1: Répartition en Pourcentage des Exploitations Pratiquant l'Elevage Selon la Préfecture et le Type de Bétail.

Type de Bétail	Buta.	Byum.	Cyan.	Giko.	Gisen.	Gitar.	Kibun.	Kibu.	Kiga.	Ruh.	Total
Bovins	31,4	17,0	10,4	40,5	23,5	39,3	10,7	12,6	30,7	13,1	23,7
Caprins	57,2	52,4	57,4	52,7	59,3	52,9	71,5	63,8	57,5	42,4	56,2
Ovins	14,4	28,3	10,2	19,4	22,7	12,1	3,7	12,0	18,5	54,9	20,6
Porcins	35,6	1,7	10,5	44,3	5,9	8,6	12,6	2,0	3,1	7,3	12,6
Elevage (Toute sorte)	78,2	66,2	67,0	80,2	71,5	71,7	79,4	69,6	71,1	76,5	73,1

II -3 Objectifs Spécifiques

Si on veut parler de l'efficacité économique de l'élevage de caprins, il faudrait que le paysan connaisse les meilleures périodes pour vendre sa bête, que le paquet technologique en vue d'améliorer la viande lui soit fourni, que des programmes d'importation des races à lait soient mis en place, bref qu'une planification solide dans l'utilisation de tout le potentiel caprin soit mise au point, la diversification quant à l'utilisation des produits du caprin devra être un objectif à long comme à court terme.

Dans le secteur de la commercialisation du caprin, la viande de caprin est très appréciée; ceci est indicateur clair d'une demande croissante de la viande de caprin. Le lait par contre n'a pas encore trouvé des consom-

mateurs, c'est pourquoi dans le cadre de la diversification des produits du caprin, une politique de création de petites unités de traitement du lait et de ses denrées devrait être profondément repensée.

L'amélioration des produits du caprin par introduction des races performantes, l'extension du marché de la viande tant à l'intérieur qu'au sein de la région, et les appuis à la production sont des programmes qui méritent une considération sérieuse par les autorités politiques.

A moment où le gouvernement s'attèle à la tâche de dégager l'agriculture par une politique d'industrialisation progressive du monde rural, le caprin parmi les autres types d'élevage pourrait offrir une opportunité.

L'étude se propose d'une façon spécifique de caractériser d'avantage ces ménages qui sont agriculteurs et en même temps éleveurs ainsi que les facteurs pouvant être la cause de la différence entre les ménages ayant ou n'ayant pas de caprins sur l'exploitation.

III - DESCRIPTION DES RESULTATS

Le Tableau 2 compare les types d'investissement en toiture pour les ménages avec et sans caprin. Ce critère a été choisi parce qu'il donne une certaine idée sur les capacités d'affectation des ressources.

Tableau 2: Type D'Investissement en Toiture en relation avec Existence ou non-Existence des Caprins sur l'exploitation.

Type de Toiture	Pourcentage des Ménages		
	Avec Caprins	Sans Caprins	L'Ensemble
Chaume	36,3%	49,1%	41,9%
Tuiles	29,4%	28,1%	28,8%
Tôles	29,4%	19,6%	25,1%
Autres	4,9%	3,2%	4,2%
Total de Colonne	100,0%	100,0%	100,0%
Total de la Ligne	56,2%	43,8%	100,0%

Le tableau nous montre que dans le milieu rural, pour ce qui est de la toiture en tuiles, il n'y a pratiquement pas de différence entre les ménages faisant l'élevage des caprins et ceux sans élevage de caprin. C'est au niveau des investissements en tôles que l'on trouve une grande différence. Il y a lieu de formuler l'hypothèse que'il y a une relation entre le fait d'avoir des tôles et de posséder les caprins. Si la chèvre constitue un cumul de

capital, il a été démontré dans une étude récente menée au Rwanda que la propension marginale à dépenser pour l'habitat est plus élevée que l'augmentation des revenus. Ce coefficient est plus élevé dans le cas de l'habitat que dans le cas de l'épargne. Le manque de différence dans l'utilisation des tuiles est dû au fait que probablement, en milieu rural, les paysans en général n'achètent pas les tuiles mais les fabriquent eux-mêmes, ceci n'est pas considéré comme une dépense. Il aurait été plus intéressant d'isoler le cas des ménages qui achètent les tuiles et ceux qui les fabriquent sans les acheter.

Toujours dans la perspective de voir le niveau d'investissements en milieu rural, la question de la composition des murs a été abordée et si on le croise avec le fait de posséder une chèvre sur l'exploitation, il en ressort ce qui suit.

Tableau 3: La Composition des Murs de l'Habitat En Relation avec l'Existence ou la Non-Existence des Caprins sur l'Exploitation.

Composition des Murs de l'Habitat	Pourcentage des Ménages		
	Avec Caprins	Sans Caprins	L'Ensemble
Pailles	1,1%	2,1%	1,5%
Pisés (terres battues)	74,9%	83,3%	78,6%
Briques non cuites	9,4%	5,9%	7,9%
Briques cuites	0,5%	0,6%	0,6%
Pisés (ciment)	3,4%	2,1%	2,8%
Autres	10,7%	5,9%	8,6%
Total de la Colonne	100,0%	100,0%	100,0%
Total de la Ligne	56,2%	43,8%	100,0%

De ce tableau il ressort qu'il n'y a pratiquement pas de différence quant à la variable pailles ou Pisés (terres battues). Pourtant, une différence assez légère se dégage pour les pisés à ciment ainsi que les briques non cuites. Pour les pisés avec ciments, ceci s'explique par le même argument, à savoir la propension marginale à investir dans l'habitation est plus élevée que pour l'épargne.

En milieu rural, une amélioration dans l'habitat se caractérise principalement par les briques non-cuites après les pisés. Si on ventile ceci par l'existence ou le non-existence de l'élevage sur l'exploitation, la même estimation reste valable pour les tôles et l'utilisation des briques non-

cuites ou les pisés en ciment. On ne trouve pas de différence dans les briques cuites à cause de leur utilisation très limitée dans le milieu rural.

Le Tableau 4 montre que c'est sur les plus grandes superficies que l, on trouve plus de ménages avec caprins. Si on prend les quatre dernières classes, on trouve un total de (53,8%) des ménages avec caprins tandis qu'il n'y a que (29,7%) des ménages sans caprins. Ceci peut s'expliquer par le cumul du capital, il est normal que l'on trouve plus de possibilités avec de grandes superficies.

Tableau 4: Taille de l'Exploitation en Relation avec l'Existence ou la Non-Existence des Caprins sur l'Exploitation.

Superficie (m ²)	Pourcentage des Ménages		
	Avec Caprins	Sans Caprins	L'Ensemble
0 - 2500	3,9%	11,9%	7,4%
2501 - 5000	13,5%	26,0%	19,0%
5001 - 10000	28,8%	32,4%	30,4%
10001 - 20000	32,2%	19,9%	26,8%
20001 - 30000	12,6%	6,2%	9,8%
30001 - 40000	5,3%	1,8%	3,8%
>40001	3,7%	1,8%	2,8%
Total de Colonne	100,0%	100,0%	100,0%
Total de la Ligne	56,2%	43,8%	100,0%

La question reste de savoir dans les conditions actuelles de l'exiguïté des terres, jusqu'à quel niveau l'élevage de la chèvre est économiquement rentable.

Dans le Tableau 5 on ne remarque pas de différence dans le fait d'avoir une compostière et de posséder un caprin. En effet, une étude pour la meilleure valorisation des déchets de cuisine, des feuilles de bananeraie en utilisant la compostière ou en donnant ces matières à un animal pourrait démontrer dans quel cas les ressources sont les plus rentables suivant les conditions particulières de l'exploitant.

Tableau 5: Le Nombre des Compostières sur l'Exploitation en Relation avec l'Existence ou la Non-Existence des Caprins sur l'Exploitation.

Nombre des Compostières	Pourcentage des Ménages		
	Avec Caprins	Sans Caprins	L'Ensemble
1	70,6%	71,5%	71,1%
2	27,0%	26,6%	26,8%
>2	2,4%	1,9%	2,1%
Total de Colonne	100,0%	100,0%	100,0%
Total de la Ligne	56,2%	43,8%	100,0%

Regardons nous maintenant comment l'existence ou la non-existence du caprin sur l'exploitation est liée au niveau de production vivrière.

De Tableau 6 on peut remarquer que 70% des petites exploitations sans caprins ont bananes à cuire; Si les feuilles de bananes étaient utilisées pour l'alimentation de la chèvre, ceci pourrait constituer une source de revenu pour eux.

Tableau 6: Production de Bananes à Cuire en Relation avec l'Existence ou la Non-Existence du Caprin sur l'Exploitation.

Production de Bananes à Cuire (kgs)	Pourcentage des Ménages		
	Avec Caprins	Sans Caprins	L'Ensemble
0 - 500	59,4%	70,0%	64,1%
501 - 1000	21,5%	19,0%	20,4%
> 1000	19,1%	11,0%	15,5%
Total de Colonne	100,0%	100,0%	100,0%
Total de la Ligne	56,2%	43,8%	100,0%

De ce tableau, il ressort que la différence sur les exploitations agricoles pour les bananes à cuire est plus importantes au fur et à mesure que la production par ménage accroît. Les deux dernières classes totalisent (40,6%) alors que les exploitations sans caprins sont de (30%). On ne peut pas dire que de telles différences proviennent de la distribution des caprins dans les différentes régions agroécologiques puisque seule la région des hautes terres du Buberuka accuse un faible pourcentage des exploitations agricoles avec caprin (32,1%).

La même observation pourrait être faite dans le cas des bananes à bière. Quand les productions augmentent, la différence entre le pourcentage des exploitations avec caprins et sans caprins croît.

Tableau 7: Production de Bananes à Bière Selon l'Existence ou la Non-Existence du Caprin sur l'Exploitation.

Production de Bananes à Bière (kgs)	Pourcentage des Ménages		
	Avec Caprins	Sans Caprins	L'Ensemble
0 - 1000	48,9%	63,3%	55,3%
1001 - 2000	27,1%	22,6%	25,1%
2001 - 5000	20,4%	13,0%	17,2%
> 5000	3,6%	1,1%	2,5%
Total du Colonne	100,0%	100,0%	100,0%
Total de la Ligne	56,2%	43,8%	100,0%

On trouve les mêmes tendances pour le manioc dans le Tableau 8. Nous pouvons remarquer que la somme des deux dernières classes fait 39% des exploitations avec caprins tandis que celles sans caprins est de 16.2%. Donc, plus importante est la production de manioc, plus grande est la probabilité d'avoir le caprin sur l'exploitation.

Tableau 8: Production de Manioc en Relation avec la l'Existence ou la Non-Existence des Caprins sur l'Exploitation.

Production de Manioc (kgs)	Pourcentage des Ménages		
	Avec Caprins	Sans Caprins	L'Ensemble
0 - 150	44,2%	58,5%	50,6%
151 - 300	16,8%	15,3%	16,1%
301 - 450	13,0%	8,2%	10,8%
> 450	26,0%	18,0%	22,5%
Total de Colonne	100,0%	100,0%	100,0%
Total de la Ligne	56,2%	43,8%	100,0%

La même analyse a été faite pour la patate douce. Il a été remarqué aucune différence entre la production et l'existence ou la non-existence du caprin sur l'exploitation. Il a été trouvé dans une des études menées par le SESA, que plus grande est la taille de l'exploitation, moins on a de production de patates douces par tête. Ainsi, plus petite est l'exploitation moins on a de chance de trouver des caprins sur l'exploitation.

IV - Conclusion et Recommandations

Il est clair que, dans le contexte actuel de l'agriculture rwandaise, élevage de caprin n'est pas une spéculation économique à proprement parlé. S'il était, l'alimentation, l'amélioration génétique, la période d'achat seraient des paramètres importants dans le système de production et de commercialisation. La preuve en est que l'élevage de caprin est concentré dans les exploitations avec des tailles supérieures à la moyenne. Ceci apparaît à travers les différents tableaux présentés, la seule exception étant le cas de la patate douce.

Pour permettre aux petits exploitants de faire l'élevage de caprin, les politiques en matière d'élevage devront viser des races à spéculation économique sans pourtant oublier l'aspect de l'épargne recherché par l'agriculteur-éleveur. Etant donné les problèmes de l'exiguïté des terres, de la technologie assez limitée, les problèmes de sécurité alimentaire auxquels le petit paysan doit faire face, la structure de l'exploitation agricole est entrain de changer passant du gros bétail au petit bétail.

L'élevage de caprin peut être l'avenir du petit exploitant au Rwanda. Mais pour cela, il faudrait revoir la finalité si l'actuelle n'est que le cumul du capital, seuls les exploitants avec plus de terre se permettront de faire cet élevage, une attention particulière devrait être portée vers la recherche sur le caprin. Parmi les grandes spéculations importantes à savoir la viande, le lait, les peaux et cuirs, la recherche pourrait privilégier en priorité la viande pour les petites exploitations. Vu l'augmentation de la consommation de viande en milieu rural, les habitudes alimentaires favorables, la taille des exploitations qui se réduit progressivement, le niveau de capital à investir dans la l'élevage de caprin à vocation viandeuse, l'existence actuelle du potentiel génétique de la race locale, la possibilité de l'extension du marché au niveau de la région des grands lacs, l'existence des exportations informelles des animaux sur pied, l'existence du centre du cuir pour le traitement des peaux, le marché d'exportation des peaux et du cuir, tels sont les éléments qui plaident en faveur de cette option.

Une recherche plus approfondie devrait être poursuivie pour voir la possibilité d'introduire le système d'amélioration de l'abattage ainsi que celui du traitement des peaux et cuirs en milieu rural. La recherche devrait privilégier l'amélioration de la qualité de la viande tandis que le service de la vulgarisation s'orienterait vers la diffusion des principes zootechniques de base. Avec l'installation des petites unités de traitement des peaux et cuirs, du traitement de la viande, il y aurait possibilité d'augmentation de l'emploi non agricole ainsi que la diversification dans les exportations, éléments essentiels pour un développement soutenu au Rwanda.